



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Réunion de conseil d'administration du 27 mai 2021 Visioconférence

Compte rendu

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid 19, ce conseil d'administration a été organisé en visioconférence.

Présents : Jean-Baptiste Adrien, Charlotte Brésil, Gilles Dossetto, Nathalie Huet, Anh Đào Huynh-Vernier, Marcel Jallet, Patrice Maffait, Pierre Manuguerra, Philippe Plaksine, Tony Suresh.

Excusés : Georges Besse, Sandra Buriot, Bernard Chappe.

Invité : Sydney Lengagne

Séance ouverte à 18 h 30.

P. Plaksine remercie les présents.

I. Éléments soumis au vote

Approbation de compte rendu

Le compte rendu du conseil d'administration du 14 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Finances

- Bilan 2020

Gilles Dossetto présente le résultat de l'exercice 2020.

Malgré une diminution significative de l'activité du Comité de mars à décembre 2020 liée à la Covid 19, le résultat de l'exercice 2020 présente un bénéfice de 3 867,85 €. Ceci s'explique par :

- Les dispositifs d'aides de l'État (aides COVID, exonération de charges sociales et activité partielle).
- Le maintien des subventions publiques.
- Une baisse des charges plus importante que celle des produits.
- La bonne gestion financière des dirigeants.

- Affectation du résultat

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'affecter le résultat 3.868 € de l'exercice 2020 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 45.790 € à 49.658 €.

- Aide aux clubs 2020 : modalités de répartition de l'enveloppe de 5 000€.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de répartir équitablement la somme de 5 000 €. Chacun des 38 clubs affiliés lors de la saison 2019-2020 pourra recevoir la somme de 131 € s'il remplit les critères cumulatifs suivants :

- Réalisation d'actions en cohérence avec le projet associatif du Comité.
- Affiliation à la FFBaD pour la saison 2021-2022.
- Signature avec le Comité d'une convention « Club – Comité ».

- Budget 2021

Gilles Dossetto présente le budget pour l'exercice 2021. Avec la prévision d'une reprise d'activité, le budget est revu à la hausse par rapport au compte d'exploitation 2020. Celui-ci s'élève donc à 124 865 €.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les documents financiers et la modalité de répartition de l'aide aux clubs 2020.

Licence estivale

Afin de relancer la prise de licence en cette fin de saison, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'exonérer les clubs de son territoire du coût de la part départementale de la licence estivale.

Ce vote s'est déroulé électroniquement le 17 mai 2021.

Siège

- Stockage

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité la location d'un espace de stockage pour le matériel sportif et de communication du Comité (garage ou conteneur).

II. Sujets traités

Réunion statutaire

Assemblée générale

L'AG du Comité a été fixée au vendredi 11 juin 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, elle se déroulera en présentiel.

Des démarches ont été engagées auprès du Conseil départemental des BdR, du CROS PACA et du comité d'entreprise d'Airbus Helicopters pour accueillir l'assemblée.

En tout état de cause, si aucun site d'accueil n'est trouvé au plus tard le 4 juin 2021, la réunion aura lieu en distanciel.

Subvention - ANS 2021

Dossier Comité

Pour cette campagne ANS 2021, le Comité a fait une demande d'un montant total de 33.000 € réparti de la façon suivante :

- Action 1 : Éthique et citoyenneté (action dans les QPV) 13.500 €
- Action 2 : Publics en situation de handicaps 7.500 €
- Action 3 : Publics seniors (+ de 50 ans : lutte contre la sédentarité) 5.500 €
- Action « Plan de relance », reprise des interclubs départementaux : 6.500 €

Au regard de la crise sanitaire, l'ANS nous a permis de reporter en 2021 les actions financées en 2020 qui n'ont pu être réalisées. Par conséquent, le Comité a décidé de reporter ses actions santé et publics féminins.

Accompagnement des clubs

Le Comité a proposé un programme d'accompagnement à distance (3 visioconférences et entretien téléphonique). Ce dernier a concerné 9 clubs dont 7 ont déposé un dossier :

Aix-en-Provence UC / Auriol-Roquevaire / Ensues-la-Redonne / Fos-sur-Mer / Istres / Marseille SMUC / Sausset-Les-Pins. Les clubs de Carnoux et de Martigues n'ont pas déposé de dossier.

Club

Clubs et licenciés

Statistiques au 31/05/2021

- 38 clubs affiliés
- 2705 licenciés, ce qui correspond à une baisse de 34,77 % de date à date.

La séance est levée à 20 h 48.

Philippe Plaksine
Président



Georges Besse
Secrétaire général



**Comité des Bouches-du-Rhône
de BADMINTON**
Maison départementale des Sports
15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58 badminton@13olympique.com
www.badminton13.fr